

Association LES ATTELAGES DU HOUDON
Eric MACREZ
474 Le Houdon
88470 Saint Michel sur Meurthe
Tél : 06 07 09 00 42
Email : macrez.eric@wanadoo.fr



RALLYE DU LUBERON 20-21-22 Avril 2022

Vous êtes conviés à venir sillonner chemins et petites routes du Luberon à partir du village de **Roussillon en Provence**. Nous traverserons les beaux villages de Roussillon et ses falaises d'ocre, Gordes, Jocas, Murs...au moment des vergers de cerisiers en fleurs.

Nous utiliserons des voitures anciennes et les itinéraires leur seront adaptés.

Fidèles à nos sorties de « tradition » nous emporterons nos pique-niques et nos malles et paniers .

- Mardi 19 avril : Arrivée et installation
- Mercredi 20 avril : Fin des arrivées dans la matinée et déjeuner pique nique au camp de base
14h00 Sortie (env. 16km) avec traversée de **Roussillon** et ses falaises d'ocre.
Arrêt dégustation chez un ami viticulteur.
Dîner (facultatif) au restaurant.
- Jeudi 21 avril : Sortie de la journée (env. 17km + 16 km) avec pique nique de midi dans un moulin à huile d'olive à **Gordes**. Arrêt dégustation chez un viticulteur.
Dîner (facultatif) au camp de base
- Vendredi 22 avril : Sortie de la journée (env. 15 km + 15km) avec déjeuner paella à **Murs**
Retour par **Jocas**
Dîner (facultatif) au camp de base ou départ pour les « régionaux »
- Samedi 23 avril : Départ (permettant d'aller voter le dimanche)

Quelques informations :

- possibilité de louer un bungalow au camping les Chênes Blancs à 4 minutes du camp de base (env. 60€ le bungalow 4 pers)
- installation des chevaux en petits paddocks au camp de base (offert) ou possibilité de louer des boxes à 800m (20€ par nuit avec paille et foin)
- possibilité de réserver et d'acheter des bottes de foin sur place (5€ par botte de 15/20kg)
- dîners au camp de base (facultatifs, voir)
- utilisation de voitures anciennes (voitures de présentation acceptées, mais pas de voitures marathon)
- habillement en rapport avec la tradition (veste, chapeau, gants...)
- chevaux identifiés et vaccinés
- assurance RC couvrant la pratique de l'attelage
- parcours fléché et road book

ATTENTION : pour des raisons d'organisation, engagement AVANT le 20 mars 2022.

Au plaisir de vous compter parmi les participants

RALLYE DU LUBERON 2022 **formulaire d'engagement à renvoyer pour le 20 Mars 2022**
Récapitulatif des frais

Association loi de 1901 déclarée auprès de la Sous-Préfecture de St_Dié sous le N° 0883003403
Assurance GENERALI France N° AA466286
Compte BPLC de 88 St-Dié des Vosges IBAN FR76 1470 7000 6206 2191 4392 974
Bic : CCBPFRPPMTZ

.

Frais d'organisation	Pour l'Attelage			€ 30,00
chevaux en petits paddocks au camp de base	8 paddocks disponibles	€ 00,00	x chevaux	offert
Option box avec paille et foin à 1km	4 boxes disponibles	€20,00 par nuit	x...nuits x... chevaux	€.....
Bottes de foin de 15/20kg		€ 05,00	x..... bottes =	€.....
Mardi 19 avril 2022	Apéritif au camp de base vers 19h00	€ 00,00	x..... personnes =	offert
Mercredi 20 avril	Déjeuner pique-nique à prévoir			
Mercredi 20 avril	Dîner (facultatif) 3 plats vin compris (Au restaurant à 4 minutes du camp de base)	€ 16,00	x..... personnes =	€.....
Jeudi 21 avril	Déjeuner pique-nique à emporter			
Jeudi 21 avril	Dîner (facultatif) (au camp de base) (vin non compris : à apporter)	€ 13,00	x..... personnes =	€.....
Vendredi 22 avril	Déjeuner paella (vin non compris : à emporter)	€ 13,00	x..... personnes =	€.....
Vendredi 22 avril	Dîner (facultatif) (au camp de base) (vin non compris : à apporter)	€ 10,00	x..... personnes =	€.....
			Total =	€.....

Pour mémoire :

- Vos équidés doivent être puçés et à jour de leurs vaccinations.
- Vous devez emporter les papiers de vos équidés .
- Vous êtes à tout moment responsables de votre attelage (voiture et équidés).
- Le parcours se fait sous votre responsabilité et dans le respect du code de la route.
- Vous renoncez à tout recours contre l'Association Les Attelages du Houdon dont le rôle se limite à réunir quelques amis meneurs et à proposer un itinéraire que vous acceptez sans réserve et que vous pouvez modifier si vous le souhaitez.
- Vous êtes assurés en responsabilité civile avec extension à la pratique de l'attelage avec des équidés.

Chèque à l'ordre de « Les Attelages du Houdon »

ou **de préférence** virement bancaire (Iban FR76 1470 7000 6206 2191 4392 974)

Lu et approuvé, bon pour accord,

Nom du participant :

Date : Signature :

Association loi de 1901 déclarée auprès de la Sous-Préfecture de St_Dié sous le N° 0883003403

Assurance GENERALI France N° AA466286

Compte BPLC de 88 St-Dié des Vosges IBAN FR76 1470 7000 6206 2191 4392 974

Bic : CCBPFRPPMTZ

.